Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600297-20251219-43_2025-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-cinq le 19 décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, Jessica TRIQUET, François GABILLET, Gilles DELANOE, Yolande OLIVIER, Françoise HELIAS, Marie-Noëlle RAUDE, Yann LE GUEVELLO, Sandrine JUHEL, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Yvonne LE TERRIEN, Michel JAFFRELOT.

Absents excusés : Audrey AUFFRAY-FAVRE,

Monsieur Erwan L'HEREEC a été nommé secrétaire de séance.

N° 43-2025 : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
A ce titre, il est proposé de désigner Monsieur Erwan L'HEREEC pour exercer ces fonctions.

Ceci exposé,
Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Article 1 : **Désigne** Monsieur Erwan L'HEREEC pour assurer les fonctions de secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Erwan L'HEREEC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN

Mairie de CALAN 56240 (Morbihan)

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le 23 DEC. 2025
De la publication le 23 DEC. 2025
Fait à Calan, le 23 DEC. 2025
Le Maire,

Mairie de CALAN 56240 (Morbihan)